

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, les différents groupes ethniques de notre pays ont très bien accueilli la nouvelle politique d'enrichissement culturel, qui vise à élargir les horizons de nombreux Canadiens; cela le député peut en être sûr. Nous avons élaboré ces nouveaux programmes à la suite des nombreuses instances que les groupes ethniques nous avaient adressées, et enfin parce que le Conseil consultatif canadien en matière de multiculturalisme nous les avaient recommandés. C'est à la suite de notre étude de ses recommandations que nous avons élaboré ce programme. Nous nous rendons bien compte que ce programme est loin d'être parfait, mais c'est tout de même un début. Je puis donner au député et aux autres membres de l'opposition l'assurance que ce programme est fort bien accueilli par tous les bons Canadiens qui en profitent.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ENTRÉE AVEC EFFRACTION À PRAXIS CORPORATION—
DEMANDE DE COLLABORATION AVEC L'ENQUÊTE ONTARIENNE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général à propos de la décision du procureur général de l'Ontario de lancer une enquête sur le cambriolage et l'incendie criminel qui ont été perpétrés dans les bureaux de la société Praxis de Toronto. J'aimerais demander au solliciteur général s'il fera tout son possible pour faciliter cette enquête, s'il permettra aux enquêteurs de consulter ses propres dossiers, et s'il leur offrira la collaboration des agents et des ministres rattachés à son bureau en leur permettant notamment d'aller témoigner?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit à la Chambre ainsi qu'au procureur général de l'Ontario que nous étions disposés à collaborer de notre mieux à l'enquête qu'il a confiée à la commission de police de l'Ontario.

M. Oberle: Le solliciteur général pourrait-il me dire si, en plus de l'enquête sur le rôle des différents services de police dans l'affaire de l'opposition extra-parlementaire, le gouvernement a décidé d'enquêter sur le rôle de divers organes politiques et notamment sur celui de l'ancien solliciteur général ainsi que celui du comité de la sécurité et des renseignements qui était présidé par le premier ministre afin de voir quelle a été l'incidence de l'idée même d'opposition extra-parlementaire et de la lettre du solliciteur général sur les personnes en cause?

M. Fox: Je me demande où le député veut en venir exactement. S'il veut attirer mon attention sur un point particulier, qu'il le fasse et je ne manquerai pas de l'étudier.

Questions orales

LES TRANSPORTS

DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION FÉDÉRALE
AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES ROUTES DE LA RÉGION
DE L'ATLANTIQUE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports à propos des 100 millions de dollars qui ont été consentis à la région de l'Atlantique dans le cadre du programme d'amélioration des routes. Le ministre sait que les ministres de la Voirie auraient voulu une subvention plus généreuse que le partage égal des frais que le ministre a offert. A-t-il songé à reconsidérer cette décision et à faire preuve de plus de générosité envers les quatre régions les plus défavorisées du Canada?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Les ministres de la Voirie ont soulevé un certain nombre d'objections. J'ai été capable de satisfaire à un certain nombre d'entre elles et de rajuster le programme en conséquence. Il y a eu un point sur lequel nous avons été fort raisonnables, étant donné que les routes visées par les programmes relèvent des provinces et que le partage égal des frais que nous offrons semble avantageux. Je ne reviendrai pas sur ma décision.

M. Marshall: Comme l'une des autoroutes en piteux état se trouve à Terre-Neuve et que, quand le gouvernement a construit la transcanadienne, les frais ont été partagés à 90 contre 10, et que l'économie de cette province est précaire, j'aimerais savoir si le ministre songe à se montrer plus généreux dans le partage des frais de construction de cette section de la transcanadienne.

M. Lang: Je ne suis pas sûr qu'un traitement de faveur doive nécessairement entraîner un autre. On pourrait avoir du mal, lorsqu'on pense aux autoroutes en termes de transports et d'analyse de rentabilité, de justifier un traitement de faveur envers une province. D'après notre analyse, l'amélioration de ces autoroutes entraîne, il est vrai, des avantages économiques qui justifient la dépense. Une bonne partie de ces avantages profite à la province et c'est celle-ci qui a compétence en matière d'autoroutes avant tout. C'est là l'essentiel de notre point de vue sur la question.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'INCARCÉRATION DE JAMES KENNEDY SANS CHEF
D'ACCUSATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Ma question s'adresse au ministre de la Justice, à qui je souhaite la bienvenue à son retour de Vancouver, la ville du soleil. Je voudrais rappeler au ministre la question que j'ai posée lundi dernier, alors que le ministre suppléant et son adjoint étaient tous deux absents de la Chambre, et que le ministère de la Justice n'était donc pas représenté. Ma question concerne James Peter Kennedy qui est incarcéré à Vancouver depuis plus de cinq semaines. Je voudrais référer le ministre à une lettre qui m'a été remise hier par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, dans laquelle il dit ceci: